



Newsletter N° 32

Le 23 novembre 2016

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.

Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

*Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus*

**Calvados** Six mois après la mise en marche des éoliennes, implantées à Courvaudon et Bonnemaïson des riverains dénoncent les nuisances sonores et réclament leur arrêt... au moins la nuit !

**Côte-d'Or** Jusqu'au printemps dernier, la famille Fauvé n'avait aucun problème avec les éoliennes. En mars, l'installation de six d'entre elles, plus proches de leur maison, a modifié leur « qualité de vie » : bruit, lumière ou réception téléphonique, ils dénoncent de nombreuses nuisances....



L'association **Agir Autrement Pour La Xaintrie (AAPLX)** nous signale qu'à Mercœur, un projet de 8 éoliennes de 200 m de haut est envisagé !

Dans la **baie de Saint-Brieuc**, les coquilles Saint-Jacques risquent de dépérir car du fait des éoliennes de 216 m de hauteur, il faudra implanter dans la mer une sous-station électrique qui rejettera en continu de l'eau à 50°C avec un niveau d'émission sonore de 100db !

#### En France :

- RTE envisage des délestages pour faire face à un hiver rigoureux car les centrales nucléaires sont en révision !
- voir le **document de RTE**:
  - page 8 :
    - une centrale à charbon de 600 MW est remise en service !
    - pour l'éolien, on peut lire : "*le rapport moyen de production entre l'énergie produite et la puissance maximale installée est estimé à 30% sur l'hiver*". Ce qui veut dire que les 10 997 MW installés en éolien ne pourront fournir que l'équivalent de 3 299 MW de puissance réelle, et s'il y a du vent ! Que d'argent dépensé pour si peu de production !
    - pour le photovoltaïque, cela ne concernerait que le plateau de 13h, mais est évalué à 40% de la puissance installée (40% de 6 582 MW correspond donc à une puissance 2 633 MW lorsqu'il y a du soleil !)

- page 9 : possibilité d'importer entre 7 000 et 11 000 MW lors d'une vague de froid durable (si les autres pays peuvent le fournir !)
- page 10 : possibilité de la baisse de 5% de la tension ou même délestage !
- **La CRE** (Commission de Régulation de l'énergie) annonce dans son rapport *Le montant prévisionnel des charges de service public de l'énergie s'élève à 8 005 M€ au titre de l'année 2017, soit 19 % de plus que le montant constaté des charges au titre de l'année 2015 (6 712 M€). Cette hausse de près de 1,3 Md€ résulte principalement d'une poursuite du développement des filières de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables .... et de la croissance attendue du nombre de bénéficiaires des dispositifs sociaux ...* **[lire le rapport complet](#)**

**En Suisse**, une nouvelle **réglementation des priorités** dans le réseau de transport transfrontalier de l'électricité : ***La priorité accordée à la fourniture d'électricité aux consommateurs finaux dans l'approvisionnement de base et à la fourniture d'électricité provenant d'énergies renouvelables sera supprimée.***

Une lettre ouverte traduite en français envoyé à la directrice de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) par **World Council for Nature** dénonce *le refus de l'OMS de prendre en compte les témoignages des victimes d'une maladie émergente, le Syndrome Eolien. Nous nous opposons également au refus d'un certain nombre d'autorités nationales de la santé de mesurer les infrasons émis par les éoliennes, ou de faire des études épidémiologiques chez les victimes...*

Signez la pétition pour dénoncer le danger **des infrasons** qui pourraient créer un problème de santé publique

Signez la pétition contre les implantations d'éoliennes sur les communes **Drugeac - Salins (Cantal)**

Faites signer notre pétition pour empêcher les parcs éoliens sur les 2 côtés des **Gorges de la Cère**

Merci encore de ce que vous pourrez faire pour nous aider

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

**Gilles Forhan,**

**secrétaire APPGE**

**[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net) 06.43.80.15.87**

**site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>**